



Assemblée générale de la Fédération Fribourgeoise de Natation Vendredi 22 mars 2024 Procès-verbal

Membres présents :

- Fribourg Natation 1925
- Sporting Bulle Natation
- Daniel Gremaud, membre d'honneur
- Christian Hejda, juge cantonal
- Club de natation de Romont
- SSS Estavayer
- Schwimmklub Region Murten
- Marly Natation
- Charmey Natation
- SSS Charmey
- SLRG Deutschfreiburg

Membres excusés :

- SSS Romont

1) Ouverture, appel

Mme la Présidente, Esther Lucciola, ouvre cette assemblée générale à 19h35 et remercie les membres présents et particulièrement à notre membre d'honneur, Daniel Gremaud, ancien Président. Elle souligne également la présence de Pascal Valin, du comité de la SSS Romandie.

Elle profite également pour excuser Alex Lucciola, responsable SSS au sein du comité qui est en convalescence à la suite d'une opération.

Aucun commentaire n'est formulé sur l'ordre du jour, l'assemblée est donc valable et apte à prendre des décisions.

2) Procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Le procès-verbal de l'assemblée 2023 est disponible sur le site Internet de la Fédération. Le vote aura lieu en fin d'assemblée.

Le Fribourg Natation 1925 demande la correction de la présence du Fribourg Natation dans les présents et non dans les excusés.

La Présidente souhaite remercier le secrétaire pour le travail effectué tout au long de l'année.

Vote pour le procès-verbal : approuvé à l'unanimité.

3) Rapports statutaires

a) Rapport de la présidente

La Présidente commence son rapport par le fonctionnement du comité. Elle précise que ce dernier est excellent. L'engagement du comité dans le cadre du plan de relance du sport du canton de Fribourg est à souligner par le biais de nombreuses séances avec le service cantonal du sport mais également par leur présence lors du week-end de natation qui est mis sur pied de manière dorénavant annuel.

Elle poursuit son rapport sur la partie sportive et passe en revue les différents événements de la saison écoulée. Elle profite de ce volet sportif pour féliciter les nageuses et nageurs pour leurs résultats et leur représentation jusqu'au plan national.

Comme partie suivante, elle présente l'organigramme du comité qui a peu évolué mais qui signifie une certaine stabilité dans la gestion.

Du côté des projets, elle passe en revue les projets en cours avec notamment la formation des juges « Pool Basic » avec 2 cours sur l'année 2023. Elle relève un point négatif avec week-end licenciés 2024 qui n'aura pas lieu à cause des disponibilités de la colonie et des infrastructures.

À ce sujet, Renaud Lacroix du SPB pose la question sur la faisabilité de l'organiser à un autre endroit. Matthias lui répond que c'est bien sûr possible mais qu'il faut trouver l'endroit parfait avec une piscine disponible. Il termine sa réponse par souligner que la gestion de ce week-end pour l'année 2025 sera du ressort du centre cantonal de performance. Cette implication est une volonté du service cantonal du sport qui finance également ce centre et qui voit des synergies à utiliser.

De retour dans son rapport, la Présidente regrette la réduction de l'offre dans le projet de l'enseignement du sauvetage. En effet, le nombre d'experts SSS disposés et disponibles à venir prendre des examens de brevet Base Pool n'est pas à la hauteur espérée. Ceci est regrettable car lors de l'AG 2023, ce point avait été discuté et les sections SSS voulaient répondre à l'appel.

Elle termine son rapport par l'aspect des finances avec l'information que les subsides reçus par la Loterie Romande sont en diminution et cela signifie une baisse de la rétribution pour les membres.

b) Rapport du chef technique

Il commence par la fin de la saison 2022-2023. Toutes les étapes Kid Ligue / Futura en ordre. Finale de la Coupe populaire lors des championnats fribourgeois licenciés. Des discussions auront lieu à ce sujet. Des disqualifications ont eu lieu.

Il poursuit par la saison 2023-2024 des licenciés. Romont s'est rejoint à la boucle des licenciés et ce serait bien d'inclure SRM.

Il poursuit par la saison 2023-2024 des populaires. Prochainement, un meeting interclubs de Romont. Probablement 5 octobre le championnat fribourgeois populaire 2024.

Fin de saison 2023-2024, Matthias veut lancer une commission technique pour mettre au clair la planification des meetings. Renaud : réflexion de la date d'octobre, discussion sur une modification de la date. La décision sera prise lors de cette réunion.

Pour les populaires, cela va être beaucoup de travail pour rédiger un règlement sur la base du FINA mais ce dernier va ensuite faciliter la vie des clubs lors de l'organisation des compétitions.

Pour terminer, il précise qu'il aurait besoin des contacts des chefs de technique à qui ils demandent de passer vers lui durant l'apéritif ou le souper.

c) Rapport des sports FSN

José le responsable sports FSN comme son rapport comme suit : me revoilà devant vous avec mes quatre sports aquatiques ! Donc le waterpolo, la natation, le plongeon et la natation artistique

Pour chacun de ces sports, je commencerai par un état des lieux puis je présenterai les résultats sportifs principaux hormis pour la natation artistique car ils n'ont pas pu faire beaucoup de compétitions.

Le waterpolo arrive toujours à aligner une jolie équipe en première ligue qui est bien classée actuellement. Ils ont participé à la coupe romande aux Iles à Sion. J'y étais et ils jouaient dans un terrain qui était un rectangle défini dans un lac en pleine nature. L'école de polo n'existe plus en tant que tel, mais un groupe de natation et waterpolo a vu le jour en collaboration avec la section natation, j'en suis un entraîneur.

La natation est le sport représenté par le plus de club dans le canton avec plusieurs groupes dans chaque club. Au niveau résultats, les fribourgeois sont très présents dans les finales et sur les podiums, plusieurs nageurs sont sélectionnés en équipe romande lors de compétitions contre les autres régions et même au niveau suisse, une finale a été atteinte. Une grande quantité de records fribourgeois sont tombés, souvent les mêmes courses par les mêmes nageurs. 14 records sont même tombés lors des championnats suisses en petit bassin en novembre, certains records sont parfois tombés quatre fois dans la même journée. Mon Powerpoint n'est pas à jour, car deux records fribourgeois sont tombés le week-end dernier. Les masters du canton ne sont pas en reste non plus avec de nombreuses places dans les trois premiers suisses. Un master est même allé à Doha aux championnats du monde où il a réalisé une quatorzième place, une douzième place et un record de suisse de catégorie.

Les plongeurs du canton réalisent toujours des résultats magnifiques. Ils ont fait des titres et des podiums au niveau romand et suisse, des qualifications dans les cadres romands et suisses. Plusieurs plongeurs du club, Madeline Coquoz en tête se sont qualifiés pour des compétitions européennes et mondiales et y ont réalisé des résultats fantastiques. Ils ont créé un groupe de performance Fribourg-Berne pour avoir des conditions d'entraînements meilleures, mais ça implique beaucoup de déplacements, comme il n'y a toujours pas dans le canton de tremplins satisfaisants.

La natation artistique : les clubs de Romont et Fribourg ont une section artistique chacun. A Fribourg une entraîneuse de renommée internationale s'occupe de deux groupes, un composé des 10 ans et moins et un avec tous les autres. En tout il y a douze enfants et deux adultes. Pour l'instant ils n'ont pas encore fait de compétition, mais c'est prévu pour l'automne. A Romont, il y a aussi deux groupes, un de débutant et un de compétition qui a déjà participé aux championnats romands et suisses en terminant vers le milieu du classement alors que ce sont les plus jeunes et donc les moins expérimentés. Certaines nageuses ont tenté la qualification pour l'équipe nationale, les résultats vont tomber bientôt.

Le manque de moniteur bloque un peu le développement de l'activité, en même temps c'est un sport récent et donc il manque d'anciens nageurs formateurs.

d) Rapport du sauvetage

Esther prend la parole à la place d'Alex.

Elle commence par aborder le point de l'intégration de la section de la SSS Vully comme membre de la FFN. Après une prise de contact rapide et propice à une intégration, ce fut le silence radio. Elle explique que le secrétaire a eu d'excellents contacts mais que depuis l'envoi de l'invitation, il n'a plus reçu de nouvelles. Le point reste dans la liste jusqu'à l'assemblée de l'année prochaine.

Elle continue la lecture du rapport par relever le manque de disciplines des sections de sauvetage lors des CFP avec une participation relativement faible cette saison. Elle rappelle à ce sujet que l'attribution des subsides est en lien avec une participation active dans les activités de la FFN. C'est une voie de travail pour dynamiser les disciplines dans les championnats.

Elle poursuit sur l'aspect de l'enseignement du sauvetage. Elle précise que ce projet est devenu une priorité cantonale et le financement obtenu en est la preuve. Malheureusement, une diminution est déjà visible lors de la 2^{ème} année de ce volet. Moins de brevets ont été passés car moins d'experts étaient présents pour pouvoir contrôler les examens. Ce point est à mettre en contraste avec les interventions lors de l'AG 2023 avec les sections SSS qui s'intéressaient à venir pour les examens. Au final, uniquement des brevets « Jeune sauveteur » ont été atteints.

Le but est de revenir au niveau de 2023 avec des brevets « Base Pool ». Le CO de Marly est toujours partant dans ce projet mais cela implique une présence des experts SSS du canton pour venir certifier ces jeunes.

Pour y parvenir, la FFN va regarder avec la région Ouest la faisabilité d'un cours d'expert SSS pour la saison 2024-2025.

e) Rapport du sport-handicap

Le responsable du sport-handicap passe en revue les différentes manifestations auxquelles leurs sportifs ont participé durant la dernière saison.

Il souhaite encore une fois remercier les clubs pour la mise sur pied des compétitions pour les nageurs et également tout le public présent durant les épreuves qui soutiennent les sportifs.

Il clôture son rapport par aborder la suite avec la perspective de pouvoir collaborer avec d'autres sections au sein du canton.

f) Rapport du caissier

Le caissier commence son rapport par aborder le compte Pertes et Profits.

Ce dernier est assez différent entre l'exercice 2022 et 2023 à la suite de la création de compte séparé pour la gestion du projet cantonal de relance du sport.

Du côté des subventions, le montant reçu de la Loterie Romande est en diminution par rapport à l'exercice précédent. Cela a donc des répercussions sur les montants redistribués aux membres.

Sinon une réserve a été créée pour le matériel de chronométrage mais également pour les formations des moniteurs et pour le site Internet.

Au final, le compte Pertes et Profits montre une perte de CHF 1'563.05 qui correspond essentiellement à des réserves et non pas à une perte financière directe.

Produits Ordinaires	Comptes 2023	Comptes 2022	Budget 2024
	Fr.	Fr.	Fr.
Cotisations clubs membres	1 200,00	0,00	1 200,00
Subvention Loro	23 610,00	56 540,00	21 000,00
Subvention Jeunesse & Sports	1 440,00	0,00	0,00
Location Chronométrage	1 500,00	0,00	1 500,00
Encaissements weekend FFN	4 475,00	1 050,00	2 000,00
Intérêts créanciers	54,45	0,00	50,00
Total des produits Ordinaires	32 279,45	57 590,00	25 750,00
Charges Ordinaires	Comptes 2023	Comptes 2022	Budget 2024
	Fr.	Fr.	Fr.
Subventions payés aux clubs	13 842,34	30 439,09	12 000,00
Subside compétitions	2 250,00	500,00	2 500,00
Système chronométrage	766,40	350,00	800,00
Cotisations payées aux fédérations	440,00	0,00	800,00
Frais Weekend FFN	0,00	2 542,70	0,00
Attribution Réserve matériel	1 000,00	0,00	1 500,00
Attribution Réserve formation	2 000,00	0,00	2 000,00
Attribution Réserve site internet	10 000,00	0,00	0,00
Imprimés et matériels publicité	50,60	407,00	100,00
Frais informatique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Frais assemblée générale	1 650,00	2 475,36	2 000,00
Frais Comité	800,00	0,00	1 000,00
Frais Bancaires	43,16	24,30	100,00
Total des charges Ordinaires	33 842,50	37 738,45	23 800,00
Excédent de charges/produits de l'exercice ordinaire	-1 563,05	19 851,55	1 950,00

Du côté du bilan, ce dernier connaît des changements suite à la création des réserves pour le plan de relance cantonal. Ces montants sont visibles en passif.

Au final, le bilan a une différence entre 2022 et 2023 de moins de CHF 1'000.00.

Bilan au 31 décembre 2023		
Actif	31.12.2023	31.12.2022
	Fr.	Fr.
BCF compte courant	124 276,95	61 175,20
Compte promotion sport	0,00	88 024,80
Compte attente formation	0,00	800,00
Impôt anticipé à récupérer	19,05	0,00
Produit à recevoir	23 610,00	0,00
Charges payées d'avance	1 750,00	0,00
Total de l'actif	149 656,00	150 000,00
Passif	31.12.2023	31.12.2022
	Fr.	Fr.
Créanciers divers	766,40	0,00
Charge à payer	8 800,00	0,00
Provision cantonale plan relance	33 338,70	0,00
Provision FFN plan relance	33 338,75	0,00
Réserve matériel	1 000,00	0,00
Réserve formation	2 000,00	0,00
Réserve site internet	10 000,00	0,00
Fortune	42 123,65	87 123,65
Bénéfice reporté 2022	62 876,35	0,00
Excédent de charges/produits de l'exercice	-44 587,85	62 876,35
Total du passif	149 656,00	150 000,00

g) Rapport des vérificateurs des comptes

Damien Gilliard du Club de Natation de Romont lit le rapport des vérificateurs des comptes établi avec Viktor Vujovic du Sport Handicap Fribourg.

Vote pour l'approbation des comptes : approuvé à l'unanimité.

4) Budget 2024

Le caissier présente le budget 2024 et formule les commentaires suivants.

Tout d'abord, il faut avoir une certaine prudence sur le montant des subsides de la LoRo qui ne sont pas fixes d'une année à l'autre.

Il précise à ce sujet qu'un des 2 week-ends ne sera pas organisé et cela diminuera également le montant que le canton met à disposition.

À ce sujet, Daniel Gremaud demande la raison de la diminution des subsides ? Esther pense qu'il doit y avoir soit moins de rentrés à la LoRo ou plus de bénéficiaires. Elle propose que José Yerly prenne la question pour la porter à l'AFS. Il est également possible qu'il y ait moins de membres dans la FFN que dans d'autres fédérations cantonales et cela réduit le montant de subsides.

Vote pour le budget 2024 : approuvé à l'unanimité.

5) Projets

Le secrétaire commence par un constat qui porte sur le week-end populaire. En effet, lors de l'édition 2023, les clubs n'ont pas été en capacité de fournir les inscriptions à temps mais aussi la complétude des informations n'était pas là.

Ainsi, Julien explique le déroulement des inscriptions au week-end populaire avec le principe que les clubs sont responsables d'inscrire les nageurs et ce sur une formulaire Forms. Cela va faciliter le processus et surtout assurer que toutes les informations demandées soient fournies.

Le Marly Natation demande si une inscription tardive est possible. Le secrétaire lui répond que dans la mesure des places disponibles dans la colonie, oui cela est possible mais ne peut pas le garantir aujourd'hui.

Renaud Lacroix du SPB informe le comité que personne ne viendra. Une collision d'agenda en est la cause avec une compétition en même temps à Renens. Le comité trouve cela dommage mais rappelle que la définition de la date est tributaire de la colonie, du centre sportif, des week-ends de fériés et en dernier des compétitions. Suite à cette réponse, il précise qu'il serait possible que 2-3 nageurs viennent sans moniteur.

Emilie de Marly Natation demande si la présence des moniteurs est obligatoire. Sur le principe, oui car le comité s'occupe des tâches organisationnelles et les clubs de l'encadrement des enfants. Emilie regarde et fait son possible pour qu'au moins un moniteur puisse venir une demi-journée. La période n'est pas idéale pour les étudiants.

Marina Lucciola du Charmey Natation souhaite remercier le comité pour les efforts faits pour la mise sur pied de ce week-end. Elle trouve que c'est un merveilleux moment pour clôturer la saison. Elle précise juste que la date doit être connue au début de la saison afin que les

parents puissent l'inscrire dans l'agenda car ce dernier est établi dès le début de l'année scolaire.

6) Encouragement à la formation

Le caissier reprend la parole pour aborder ce traditionnel point de l'encouragement à la formation. Pour rappel, la FFN encourage la formation et met à disposition des sportifs de la fédération 10 bons de formation d'une valeur de CHF 200.00 par ans.

Également la FFN, la Fédération finance aussi les jeunes moniteurs pour le cours J+S 14-18 à hauteur de CHF 30.00.

L'annonce se fait directement sur le site internet de la FFN. Il faut fournir la copie du brevet J+S ou Expert SSS.

Une question intervient de la part de Renaud Lacroix du SPB : que se passe-t-il pour le 11^{ème} arrivé ? Le caissier répond que sur le principe, il ne reçoit pas mais ce cas de figure ne s'est pas présenté et que si cela devait être le cas, le budget permet d'absorber ces coûts supplémentaires. La Présidente ajoute le complément que cet encouragement n'est pas là pour décourager et que de refuser un subside n'est pas le but de la FFN.

7) Election du comité pour la période 2024-2025

La Présidente commence par expliquer que les mandats sont pour 2 ans.

Elle débute par annoncer les 2 membres qui ont exprimé leur volonté de quitter le comité : Boris Bürli et Leïla Malki.

Elle souhaite remercier les 2 membres partants pour le travail effectué durant leur mandat et l'assemblée les applaudit en guise de remerciement.

Elle poursuit ensuite par les élections qui se feront en 2 temps : tout d'abord la présidence et ensuite les membres du comité.

Vote pour l'élection à la Présidence, Esther Lucciola : approuvé à l'unanimité.

Vote pour l'élection du comité : approuvé à l'unanimité.

Maintenant que le comité est élu, la Présidente souhaite remercier Boris pour son travail tout au long de son mandat au sein du comité.

La Présidente laisse la parole à Boris qui quitte le comité après 10 années de mandat.

8) Démissions, admissions au sein des membres de la FFN

Comme dit précédemment, le processus d'adhésion de la section SSS Vully est en cours. Le comité vous tiendra au courant.

Le volontariat pour définir le suppléant pour la vérification des comptes est le Sporting Bulle Natation par la voix de sa présidente.

9) Divers

Aucun divers n'a été annoncé dans les délais.

Matthias souhaite tout de même préciser que la demande de matériel supplémentaire pour le chronométrage est en cours au sein du comité. La décision sera prise lors du prochain comité et les co-propriétaires en seront informés.

Le Sporting Bulle Natation demande où en est le projet de plaques pour les longues distances. Le chef technique explique que ces plaques sont en partie déjà terminés. 5 déjà en circulation et 5 en cours de réalisation. Cela permet de pouvoir déjà les utiliser dans la majorité des bassins du canton.

Le Sporting Bulle Natation demande si une mise à jour du système de chronométrage est prévue. Matthias lui confirme que cela n'a pas été fait jusqu'à présent mais que des renseignements vont être pris et le travail effectué d'ici la rentrée scolaire 2024-2025.

Christian Hejda pose la question si une intégration des relais mixtes dans les records fribourgeois serait possible. Le chef technique lui répond que cela est possible et proposer de fixer cette proposition lors de la commission technique.

Marina du Charmey Natation pose une question relative au plan horaire lors du CFL. Elle souhaiterait savoir si une adaptation du programme pour avoir de pauses entre les disciplines est possible. Matthias va thématiser ce point lors de la commission technique avec une refonte du programme.

Damien du Club de Natation de Romont pose une question sur la tarification des départs. Il explique que ce n'est pas défini dans le règlement. Il précise que souvent les concours sont à perte donc les clubs finissent par majorer les prix des compétitions pour terminer en positif. Il précise que certains meetings romands sont déjà à CHF 10.00 par course. Le chef technique propose de définir un prix fixe au sein de la FFN et ce montant sera défini lors de la prochaine commission technique. À ce sujet, Matthias pense que des frais peuvent être diminués à plus large échelle avec par exemple les médailles.

La Présidente rajoute comme complément de réponse que la FFN peut combler le déficit si le club fournit toutes les pièces comptables relatives à la manifestation.

La Présidente du SPB rebondit sur la question du Club de Natation de Romont et demande si la FFN pourrait intervenir auprès des exploitants des piscines afin de faire diminuer le prix des locations. Elle prend l'exemple de Bulle où la piscine est détenue par toutes les communes avec celle de Bulle comme majoritaire. La Présidente de la FFN lui répond que ce n'est pas le but direct de la fédération d'intervenir dans l'exécutif des clubs mais que si cela s'avère nécessaire en raison de zèle, dans ce cas la FFN prendra position.

Marina du Charmey Natation demande si la participation à la Finale de la Coupe populaire, est possible pour les nageurs ayant pris une licence populaire. Matthias lui répond que sur le principe non mais qu'il veut mieux en parler tous ensemble pour être tous d'accord lors de la commission technique.

Christian Hejda, juge cantonale donne encore comme information pour les clubs que des subsides spéciaux pour l'organisation de manifestations cantonales sont possibles. Pour ce faire, le club rédige la demande et la FFN la contresigne pour valider la tenue de la manifestation.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente lève l'assemblée à 21 :10.